

Une offre pléthorique de formations de haut niveau en gestion de patrimoine



Par **Benoît Descamps**
Rédacteur en chef des magazines
Investissement Conseils
et Profession CGP

Depuis les années 90, les cursus de niveau bac +5 se sont généralisés. Si ces formations sont le plus souvent généralistes, des contenus plus spécialisés tendent à se développer pour répondre aux évolutions du marché.

Si les premiers cursus de conseil en gestion de patrimoine de niveau bac + 5 ont été créés au début des années 1990, d'abord à l'université de Lyon, leur nombre a décuplé au début de ce millénaire. Parallèlement, depuis le début des années 2000, la profession s'est structurée sans pour autant être régie par un statut unique.

Une profession, cinq habilitations

Si la pratique de conseil en gestion de patrimoine répond à différentes phases bien définies (découverte du client et de ses objectifs, audit patrimonial, définition et mise en place d'une stratégie, suivi dans le temps) et que l'activité est reconnue comme telle par les juges, pour exercer cette activité, le professionnel doit réunir jusqu'à cinq habilitations. Deux sont liées à ses activités de conseil :

- le **CIF** (conseil en investissements financiers – loi de sécurité financière de 2003) ;
- et la **CJA** (compétence juridique appropriée – loi du 31 décembre 1971 et arrêtés du 19 décembre 2000 et du 1^{er} décembre 2003).

Trois autres ont trait à ses missions d'intermédiation en :

- **courtage d'assurance** (IAS – statut revu par la transposition de la directive DDA) ;
- **intermédiation en opérations de banque et services de paiement** (IOBSP – loi de régulation bancaire et financière de 2010, revue par la transposition de la directive sur le crédit immobilier de 2016) ;
- et **intermédiaire en immobilier** (carte T – loi Hoguet de 1970, complétée par la loi Alur de 2014).

Pour les statuts de CIF, IAS et IOBSP, le CGP doit être inscrit au registre unique tenu par l'Orias (Organisme pour le registre unique

des intermédiaires en assurance, banque et finance) ; tandis que pour l'intermédiation en immobilier, la carte T est désormais délivrée par le président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale ou par celle de Paris. Pour accéder à ces différentes accréditations, le diplôme ou l'expérience requis varient ; mais toujours est-il qu'une formation de niveau bac + 5 inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 7 permet de remplir les conditions pour chacune d'entre elles.

Aux quatre coins de la France

L'univers des formations de haut niveau en gestion de patrimoine se veut très large, tout comme le contenu des formations. En effet, si quelques formations sont reconnues sur le marché – notamment celles de Clermont-Ferrand (Aurep), de Paris-Dauphine, ou encore celle de l'IMPI –, chaque grande ville française compte une formation supérieure en gestion de patrimoine, parfois même plusieurs comme à Paris, évidemment, mais aussi à Bordeaux, Marseille, Toulouse ou Nice.

En effet, pour exercer, le conseiller en gestion de patrimoine se doit se disposer de compétences pluridisciplinaires pour pouvoir bénéficier d'une vision transversale du patrimoine de ses clients. Ainsi, il doit disposer de compétences juridiques (régimes matrimoniaux, droit des successions et des libéralités, droit commercial, droit immobilier, droit des assurances...), fiscales, financières, prévoyance, retraite, économie...

Ces cursus sont développés au sein d'universités ou d'écoles de commerce. Le contenu des formations peut varier sensiblement. Certaines sont principalement axées sur les aspects juridiques de la gestion de patri-

moine, issues généralement des facultés de droit – quelques formations sont d'ailleurs réunies au sein de la FNDP, la Fédération nationale droit du patrimoine, présidée par Renaud Mortier, directeur du master 2 Ingénierie fiscale juridique du patrimoine de la faculté de droit et de science politique de Rennes, et Sophie Schiller, responsable du master 2 Droit du patrimoine professionnel de l'université Paris-Dauphine (cf. encadré), d'autres sur la partie financière, quand certaines autres encore se veulent équilibrées entre les deux composantes. À l'intérieur même de ces formations, certains modules ajoutent de la diversité au contenu enseigné. Ces particularités sont d'ailleurs parfois régionales, comme le patrimoine viticole ou la gestion de patrimoine des clients transfrontaliers.

On note également la présence de formations spécifiques, dédiées à une typologie de clientèle comme le master Droit du patrimoine professionnel de l'université Paris-Dauphine, sur les aspects internationaux de la gestion de patrimoine, comme le master spécialisé International Wealth Management de l'ESCP Business School ou ayant une approche approfondie de l'immobilier d'investissement comme pour le master spécialisé en gestion de patrimoniale et immobilière de Kedge Business School – Impi.

Des cursus dédiés aux professionnels

Ces formations sont généralement ouvertes aux étudiants et aux professionnels en exercice après l'examen de leur dossier académique, de leurs motivations professionnelles lors d'un entretien devant un jury de sélection souvent composé d'universitaires et de praticiens, et parfois de tests. Pour les premiers, la tenue des formations en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation),

avec une présence au sein d'un établissement bancaire ou d'un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, tend à se généraliser et à être plébiscitée aussi bien par les employeurs que par les étudiants pour son intégration progressive au sein du monde du travail. De même, les formations qui autrefois se tenaient sur une seule année (la cinquième, le master 2, ex-DESS) sont de plus en plus souvent proposées sur les deux années de master (bac + 4 et 5), voire sur trois années (incluant donc la licence 3).

Quant aux professionnels en exercice, ils peuvent généralement accéder aux mêmes formations. Le plus souvent, des classes leur sont dédiées afin de leur permettre de concilier leurs études avec le rythme de leur activité professionnelle.

Des formations dédiées aux professionnels sont aussi ouvertes, soit pour accéder à une formation de niveau bac + 5, soit pour parfaire leurs connaissances dans un domaine précis avec un cursus également de niveau bac + 5. Plusieurs DU (diplômes universitaires) ou certificats leur sont ainsi ouverts et accessibles sur dossier, avec parfois la mise en place de procédures de VAE ou de VAP (validation des acquis de l'expérience ou professionnels). Certains sont donc « généralistes », à l'image du DU Conseiller en gestion de patrimoine de l'IAE de Nantes, du DU Conseiller en gestion de patrimoine de l'université Rennes 1 ou du titre Expert en conseil patrimonial de l'Aurep. D'autres permettent d'aborder une typologie de clientèle particulière. Il s'agit en particulier de la clientèle de dirigeants d'entreprises (certificat Ingénierie patrimoniale du chef d'entreprise de l'Aurep, DU Gestion du patrimoine du dirigeant d'entreprise de l'IAE de Nantes, ou encore DU Gestion du patrimoine professionnel de l'université Toulouse 1 Capitole) ; mais aussi des personnes vulnérables (certificat Gestion du patrimoine des seniors et des personnes âgées vulnérables de l'Aurep et titre Gestion du patrimoine des personnes vulnérables délivré par l'université de Nice, en partenariat avec la société de conseil en gestion de patrimoine Olifan Group) ou de la clientèle internationale (certificat Gestion internationale du patrimoine de l'Aurep). Notons que dans ce cadre, l'Aurep, basée à Clermont-Ferrand, a déployé une offre très diverse avec lesancements récents du certificat Métier du *family office* avec l'AFFO (Association française du *family office*) et du certificat Allocation d'actifs patrimoniales.

Le coût des formations varie largement selon le statut de l'étudiant et de l'établissement délivrant la formation. Ainsi, il peut se limiter aux seuls droits d'inscription universitaire pour un étudiant en master d'une formation universitaire, mais aussi atteindre plus d'une dizaine de milliers d'euros pour un professionnel suivant son cursus au sein d'une grande école. Notons que cette formation peut faire l'objet d'un financement par un OPCA.

La formation continue

Si l'obtention d'un bac + 5 en gestion de patrimoine donne accès à l'ensemble des statuts permettant d'exercer pleinement l'activité de conseil en gestion de patrimoine, ces conseillers doivent également mettre à jour leurs connaissances chaque année en réalisant un nombre d'heures minimal qui varie selon l'habilitation (7 heures pour le CIF, 7 heures pour l'IOBSP, 15 heures pour l'intermédiation en assurance et 14 heures annuelles ou 42 heures au cours de trois années d'activité pour l'intermédiation en immobilier). Seule la CJA n'est pas concernée par cette obligation de formation continue. Ce nombre d'heures total (43 heures) est

réduit par le chevauchement de certains thèmes communs à différents statuts, comme la lutte anti-blanchiment, la gestion des conflits d'intérêts ou le traitement des réclamations. Pour faciliter l'obtention de ce quota d'heures, le recours à l'e-learning est souvent privilégié.

Pour réaliser leur quota d'heures annuel, les spécialistes du patrimoine s'appuient sur les sessions organisées par leurs associations professionnelles : l'Anacofi (Association nationale des conseillers financiers), la CNCGP (Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine), la Compagnie des CGP, la CNCEF (Chambre nationale des conseils experts financiers) ou encore l'association française des CGCP (Conseils en gestion de patrimoine certifiés).

Les professionnels du patrimoine (tout comme leur association professionnelle) s'adressent à des organismes de formation bien connus tels que Fidroit, Francis Lefebvre Formation, Fac JD & Associés, JurisCampus, EFE, Revue Fiduciaire Formation ou encore Factorielles, spécialiste de la protection sociale et de la retraite. ■

Les formations juridiques réunies

Créée en 2009, la Fédération nationale droit du patrimoine (FNDP - www.fndp.eu) est un lieu d'échange entre le milieu professionnel et le milieu universitaire sur le droit du patrimoine, selon le principe que le droit doit être placé au centre de l'activité de gestion de patrimoine : nulle préconisation ne saurait être faite sans une maîtrise parfaite des facteurs fiscaux, matrimoniaux, successoraux.

Elle regroupe neuf masters 2 Droit et gestion de patrimoine de huit universités :

- le master Gestion du patrimoine privé, parcours Droit de l'université de Bordeaux ;
- le master Droit et fiscalité du patrimoine de l'université de Montpellier ;
- le master 2 Droit et ingénierie du patrimoine de l'université d'Orléans ;
- le master 2 Droit du patrimoine professionnel de l'université Paris-Dauphine ;
- l'executive master Droit du patrimoine professionnel et gestion privée de l'université Paris-Dauphine/JurisCampus ;
- le master 2 IFJP (Ingénierie fiscale et juridique du patrimoine) de l'université de Rennes ;
- le master Droit du patrimoine /Droit notarial de l'université de La Réunion ;
- le master Droit des affaires, spécialisé Conseil et gestion du patrimoine de l'université de Strasbourg ;
- et le master mention Droit du patrimoine parcours type Ingénierie du patrimoine de l'université Toulouse 1 Capitole.

Quatre organismes professionnels adhèrent également : le Conseil supérieur du notariat, l'ordre des avocats du barreau de Paris, l'Association nationale des juristes d'assurance et de réassurance et l'Association nationale des juristes de banque. De plus, JurisCampus est partenaire de fédérations qui bénéficient également du soutien de divers établissements bancaires et d'assurance et de cabinets d'avocats.

Depuis 2014, la FNDP a mis en place le diplôme fédéral de juriste du patrimoine, une formation post-bac + 5 animée et conçue par les directeurs des masters membres de la FNDP et les partenaires de l'association. Ce cursus regroupe neuf certificats de spécialité et est accessible aux diplômés de l'un des neuf masters membres de la fédération.

Dossier Gestion de patrimoine FORMATION

Établissement	Nom de la formation	Type de formation		
		Initiale	Alternance	Continue
Les formations universitaires				
Aix-Marseille université - faculté de droit et de science politique	Master 2 Droit de la banque et des opérations patrimoniales		X	
IAE université de Bordeaux	Master 2 Ingénierie et gestion du patrimoine	X	X	X
IAE Clermont-Auvergne School of Management	Master Finance, parcours gestion de patrimoine		X	X
IAE Lille University School of Management	Master Finance, parcours gestion de patrimoine	X	X	
IAE Lyon School of Management - université Jean-Moulin	Master 2 Gestion de patrimoine	X	X	X
IAE Économie et management - Université de Nantes	Master Conseil et ingénierie du patrimoine	X		X
IAE Nice Graduate School of Management	Master Gestion des produits financiers	X	X	X
Institut Montpellier Management, université de Montpellier	Master 2 Gestion de patrimoine		X	X
IUP Banque Finance Assurance de Caen	Master Gestion de patrimoine		X	X
IUP de Nancy	Master 2, Finance, parcours type négociation et ingénierie patrimoniale	X	X	X
Faculté de droit et de science politique de Rennes	Master 2 Ingénierie fiscale et juridique du patrimoine	X		X
UFR sciences économiques de Poitiers	Master Monnaie, banque, finance, assurance	X	X	X
Université d'Angers - UFR droit économie gestion - ESEMAP	Master Gestion de patrimoine et titre Conseiller en gestion de patrimoine	X	X	X
Université de Bordeaux	Master Droit et gestion du patrimoine privé	X		X
Université de La Réunion, faculté d'économie et de gestion	Master Droit du patrimoine, parcours ingénierie juridique du patrimoine	X		X
Université d'Orléans - faculté de droit, d'économie et de gestion	Master Droit et ingénierie du patrimoine	X	X	X
Olifan Formation	Titre Gestion du patrimoine des personnes vulnérables		X	X
Université de Rouen, IAE	Master Monnaie, banque, finance, assurance - parcours assurance/gestion de patrimoine et banque/gestion de patrimoine	X	X	X
Université de Strasbourg, faculté de droit	Master Droit du patrimoine, parcours ingénierie juridique et fiscale du patrimoine	X		X
Université Panthéon-Assas Paris II	Master 2 Gestion du patrimoine privé et professionnel	X	X	X
Université Paris-Dauphine	Master Droit du patrimoine professionnel	X	X	X
Université Paris-Dauphine	Master Gestion de patrimoine	X	X	
Université Paris-Descartes - faculté de droit	Master 2 Droit et gestion bancaire du patrimoine	X	X	
Université Paris-Est Créteil - IAE Gustave-Eiffel	Master Gestion de patrimoine		X	X
Université de Toulon	Master Droit des affaires - parcours droit et gestion du patrimoine	X	X	X
Université Toulouse 1 Capitole	Master 2 Ingénierie du patrimoine - diagnostic et stratégies patrimoniales	X		X

Établissement	Nom de la formation	Type de formation		
		Initiale	Alternance	Continue
Les formations des écoles de commerce				
Brest Business School	MS Expert en gestion patrimoniale et financière	X	X	X
École supérieure d'assurances (ESA)	Expert en ingénierie patrimoniale		X	
ESCEM Tours	Master en Management et gestion de patrimoine		X	
ESCP Business School	MS International Wealth Management	X		X
ESG Finance	Master en Gestion de patrimoine et gestion privée	X	X	
Excelia Group - La Rochelle Business School	MSC Banque, assurance, gestion de patrimoine et immobilier	X	X	X
Financia Business School	MBA 2 Gestion de patrimoine et <i>family office</i>	X	X	X
Inseec Bordeaux	MSC Gestion de patrimoine et marchés immobiliers	X	X	X
Institut européen des affaires (IEA)	Master Management financier, option conseil en gestion de patrimoine	X		X
International University of Monaco	Master of Science in Finance	X	X	
ISC Paris	Formation grande école, spécialisation expertise juridique et fiscale/gestion de patrimoine	X		
Kedge Business School - IMPI	MS Gestion patrimoniale et immobilière	X	X	X
MBway (Angers, Annecy, Caen, Chambéry, Grenoble, Lille, Rennes)	MBA Management et gestion des patrimoines privés et professionnels	X	X	X
Skema Business School	MS Manager en gestion de patrimoine financier	X	X	X
Toulouse Business School	Master en Management spécialité gestion de patrimoine et CESB Gestion de patrimoine	X	X	
Les formations dédiées aux professionnels				
Aurep	Certificat Ingénierie patrimoniale du chef d'entreprise			
	Certificat Gestion du patrimoine des seniors et des personnes âgées vulnérables			
	Certificat Gestion internationale du patrimoine			
	Titre de niveau I Expert en conseil patrimonial			
	Certificat Allocation d'actifs patrimoniale			
	Certificat Métier du <i>family office</i>			
IAE Nantes - économie et management - université de Nantes	DU Conseiller en gestion de patrimoine			
	DU Gestion du patrimoine du dirigeant d'entreprise			
Université Gustave-Eiffel (Marne-la-Vallée)	DU Ingénierie et management des patrimoines immobiliers			
Université Rennes 1	DU Conseiller en gestion de patrimoine			
Université Toulouse 1 Capitole	DU Gestion du patrimoine professionnel			